



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Le Conseil régional de l'environnement plaide pour le rétablissement d'une vraie protection de l'environnement au fédéral

Rimouski, le 19 février 2019 – Le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent (CREBSL) joint sa voix à celle de son regroupement national ([RNCREQ](#)), ainsi qu'à celles de tous les organismes signataires de la lettre « [La protection de l'environnement tenue en otage par le Sénat](#) », publiée dans l'édition du mardi 19 février de *La Presse*, afin de réclamer de la part des membres de la chambre haute l'accélération de l'examen du projet de loi C-69 sur l'évaluation environnementale et son adoption.

*

Retrouver de véritables mesures d'évaluation et de protection de l'environnement

Ce projet de loi permettrait de corriger les effets négatifs apportés par les mesures législatives adoptées sous le gouvernement Harper, lesquelles octroyaient le pouvoir de juger de l'impact environnemental de grands projets énergétiques – pipelines ou ports pétroliers, par exemple – à l'Office national de l'énergie, faisant fi de la compétence et de l'avis de nombreux experts et organismes en environnement.

Une prise en otage partisane?

Or, la suggestion d'un comité sénatorial de partir en tournée de consultation partout au pays suscite la crainte que le projet de loi ne meure au feuilleton faute d'un délai suffisant pour l'adopter avant la tenue des prochaines élections. Compte tenu du long processus de consultation et d'étude dont le projet a déjà fait l'objet, notamment au sein d'un comité *ad hoc* de la Chambre des communes, difficile de voir dans cette proposition autre chose qu'une manœuvre politique ayant pour objectif de nuire au projet lui-même.

*

Pour toutes ces raisons, le CREBSL en appelle au jugement des sénateurs afin qu'ils s'opposent à la tenue de cette tournée et qu'ils favorisent ainsi les chances de voir ce projet de loi adopté au nom des progrès importants pour l'environnement qu'il contient.

Enfin, notre organisme invite les élus, les scientifiques, les médias et tout citoyen préoccupé par l'impact potentiel de grands projets sur l'environnement à prendre connaissance de la lettre en question, cosignée par neuf organismes, en version intégrale : « [La protection de l'environnement tenue en otage par le Sénat](#) ».

-30-

Source et information :

Luce Balthazar, directrice générale

Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent

418 721-5711 ou 418 750-8732

crebsl_lb@globetrotter.net